

**Procès-verbal de la séance du Conseil général du 11 décembre 2014 à 20h00 au bureau communal**

Sont présents :

**CG :**

Esseiva Heger Rachel, Guyot Stefanie, Dunand Nicole, Maurer Ariane, Bähler Joël, Benoit Yann, Bertschy Damien, Grange David, Heger Yvan, Jeanneret Eddy, Maradan Raphaël

**Excusés :**

Borel Kewin, Girardin Christian

**CC :**

Borel, Yveline, Humbert-Droz Olivier, Känel, Olivier, Raval, Philippe

**Excusé :** Château Eric

Catherine Simon-Vermot et Anne-Lise Monard

---

Le président, M. D. Grange ouvre la séance en souhaitant à chacun la bienvenue, particulièrement à M. R. Maradan qui siège pour la 1<sup>ère</sup> fois.

**Ordre du jour :**

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 06.11.2014
3. Budget 2015
4. Autorisation de mandat pour Fiduciaire contrôle des comptes communaux
5. Création d'une commission de l'énergie
6. Collaboration avec les communes voisines, lettre de la commission de développement concernant le trafic
7. Adhésion de la commune à CITRAP et ATE
8. Rapport des commissions
9. Information du Conseil communal
10. Divers

**2. Procès-verbal de la séance du 06 novembre 2014**

Sa lecture n'est pas demandée. Il est accepté sans modification.

**3. Budget 2015**

Des graphes ainsi qu'un résumé du budget sont distribués aux CG.

**Au chapitre 0 "Administration"**

Les charges de ce chapitre sont relativement stables pour 2015

**Au chapitre 1 "Sécurité publique"**

Augmentation des coûts de l'Etat civil (+1'000)

Nouvelle loi sur la police, suppression des contrats de prestations 23/hab. (+9'300)

ECAP fonds des missions de secours (+5'000)

Augmentation des coûts du SIS (+1'441) et du CSPVB (+3'500)

**Au chapitre 2 "Enseignement et formation"**

Augmentation du coût des écolages et du nombre d'élèves (+24'300)

Bourses d'études - rééquilibrage des charges entre l'Etat et les communes (+7'000)

**Au chapitre 3 "Culture - Loisirs - Sports"**

Augmentation du coût du Bibliobus (+400)

Amortissements réf. Porche, cloches et horloges (+1'850)

Au chapitre 4 "Santé"

Le dédommagement ambulance passe de CHF 25,00 à CHF 36,00 par habitant (+6'400)

Au chapitre 5 "Prévoyance sociale"

Mise en place de la structure d'accueil et subventions communales pour les enfants placés en crèches (+21'750)

Aide sociale principe de l'échéance (+42'600)

Mesures de l'Etat sur les communes pour le social (+7'500)

Au chapitre 6 "Trafic"

Traitement du personnel y compris charges sociales (+5'500)

Amortissement abri vélo (+1'650)

Au chapitre 7 "Protection et aménagement environnement"

Les charges de ce chapitre sont relativement stables pour 2015

Au chapitre 8 "Economie publique"

Contributions aux mesures paysagères (+5'300)

Au chapitre 9 "Finances et impôts"

Le budget est établi selon les directives du canton, l'impôt des personnes physiques continue d'évoluer positivement. Nouvelle répartition entre l'Etat et les communes. L'impôt des personnes morales se stabilise.

L'apport issu de la péréquation financière au budget 2015 (383'500) est supérieur de (+83'000) par rapport au budget 2014.

Il présente un déficit de 231'651 Fr. pour un total de charges de 2'136'002 Fr. et un total de recettes de 1'904'351 Fr.

S. Guyot, rapporteuse de la commission financière lit son rapport qui est annexé à ce procès-verbal.

E. Jeanneret constate que les regroupements coûtent finalement beaucoup, il se demande comment faire pour éviter d'aller dans le mur.

D. Grange pense que malheureusement on ne peut rien, mais qu'il ne faut pas oublier qu'heureusement nous bénéficions de la péréquation.

S. Guyot se demande à quand la stabilité des coûts ?

C. Simon-Vermot explique toutes les réformes actuellement en cours, fiscale etc...

D. Grange propose que nous interpellions les membres du Grand Conseil.

P. Raval pense aussi que nous devrions écrire à la conseillère d'Etat Mme M. Maire ou au Locle au sujet des coûts toujours plus élevés des écolages pour une petite commune comme la nôtre qui a beaucoup d'élèves scolarisés.

D. Grange demande aux CG s'ils sont intéressés à écrire, et si oui par l'intermédiaire de quelle commission. Il est décidé que cette tâche incomberait à la commission financière.

D. Grange propose à chaque membre du CG de lui envoyer ses idées par e-mail.

Y. Heger remercie S. Guyot pour son rapport très intéressant, il a l'impression que la marche de manœuvre des communes est minime et il pense que sur le fond il y a injustice, pas seulement pour notre commune, mais pour toutes les communes du canton. Pourquoi ne pas alerter également la presse !

D. Grange lit l'arrêté et demande à l'assemblée de voter :

**Vote :**

**Oui : 10 (unanimité)**

**Opposition : 0**

**Abstention : 0**

#### **4. Autorisation de mandat pour Fiduciaire contrôle des comptes communaux**

Les CG ont tous reçu un rapport à ce sujet. A-L. Monard informe que la Fiduciaire Pointet a accepté de baisser son offre, elle est donc identique à la moins cher.

Le conseil communal propose de choisir la Fiduciaire Pointet à Neuchâtel qui contrôle déjà nos comptes depuis quelques années pour le contrôle de nos comptes des années 2014 à 2016.

D. Grange lit l'arrêté et demande à l'assemblée de voter :

**Vote :**

**Oui : 10 (unanimité)**

**Opposition : 0**

**Abstention : 0**

#### **5. Création d'une commission de l'énergie**

S. Guyot informe que les communes doivent avoir une commission consultative de l'énergie qui pourrait être intégrée à la commission de développement. Comme ces membres ne sont pas tous intéressés, il faut créer cette commission qui aura pour tâche d'établir un plan énergétique pour la commune.

D. Grange suggère une commission intercommunale pour la vallée, il pense que cela aurait plus de sens.

Y. Heger propose la nomination de cette commission qui se chargera ensuite de contacter si souhaité les deux autres communes de la vallée.

La commission de l'énergie sera composée des CG suivants :

S. Guyot, Nicole Dunand, Raphaël Maradan et Yveline Borel pour le CC.

#### **6. Collaboration avec les communes voisines, lettre de la commission de développement concernant le trafic**

Suite à notre refus de poursuivre dans le processus de rapprochement des communes des montagnes neuchâteloises, les CG aimeraient plutôt renforcer les collaborations avec les communes voisines. P. Raval pense par exemple à un meilleur dialogue au sujet de l'école et de la sécurité routière.

S. Guyot indique que dans le canton du Jura certaines communes ont signé une chartre, autre procédé que la fusion pour collaborer.

D. Grange pense qu'à ce propos, il s'agit de penser plus large que la vallée.

D. Grange invite les CG à réfléchir.

La commission de développement souhaite adresser un courrier au CE Laurent Favre avec demande de rendez-vous pour discussion. Elle suggère de proposer aux communes de la vallée de signer ce courrier et de le mettre en copie à diverses associations.

S. Guyot lit le courrier.

Y. Borel trouve très intéressant d'adresser des copies à divers organismes.

D. Grange trouve très bien, avait peur que nous passions pour des anti-frontaliers, trouve bien la demande de rendez-vous.

O. Känel propose d'élargir et de proposer aux communes de la vallée voisine de signer également ce courrier.

E. Jeanneret indique que la Police a fait un travail de sensibilisation dans les usines et le comportement des usagers de la route a déjà changé.

## **7. Adhésion de la commune à CITRAP et ATE**

N. Dunand propose que nous adhérons à ces deux associations pour pouvoir bénéficier de leurs informations en matière de transport. Citrap Fr. 95.00 et ATE Fr. 125.00.

**Vote :**

**Oui : 10 (unanimité)**

**Opposition : 0**

**Abstention : 0**

## **8. Rapports des commissions**

Commission d'urbanisme, rapport de D. Grange, voir annexe.

Commission de développement, rapport de N. Dunand en annexe.

## **9. Information du CC**

### **Y. Borel**

#### ***Politique du logement***

A participé à une séance.

#### ***Fenêtres Forge 112***

La facture finale se monte à Fr. 58'000.00, crédit demandé 75'000.00.

### **O. Humbert-Droz**

#### ***SEVAB***

Informe que l'étude concernant un éventuel partenariat avec Viteos, est en cours, les résultats, chiffres arriveront en juin. Toujours des problèmes de pollution du puits de La Brévine.

Y. Heger demande quel intérêt à travailler avec Viteos. O. Humbert-Droz indique que c'est SEVAB qui a sollicité Viteos dans le but d'obtenir de l'aide pour certaines prestations d'une société qui a de l'expérience en la matière.

Y. Heger est satisfait de ces éclaircissements.

### **P. Raval**

#### ***Police du feu***

Environ 50 bâtiments ont été visités par les membres de la commission du feu. Quelques nouvelles directives doivent être appliquées, les exigences sont moins élevées dans certains secteurs.

#### ***Nouvelle Loi sur la Police***

Coûtera environ 1 point d'impôt aux communes.

#### ***Conseil général***

Il remercie J. Bähler qui arrive en fin de mandat pour le travail accompli, ainsi que M, R. Maradan qui siège pour la lère fois.

## **10. Divers**

Y. Heger demande si les plans du réaménagement de Temple 87 sont consultables.

Ils le sont, et la mise à l'enquête devrait intervenir en janvier 2015.

A. Maurer demande pourquoi la population ne peut pas voter ou se prononcer lorsque la commune achète des bâtiments. Les arrêtés concernant ces achats sont soumis au délai référendaire, c'est par ce moyen que la population pourrait faire part de son opposition.

S. Guyot informe avec plaisir que deux personnes du village sont intéressées à la gérance de Chante-Joux.

S. Guyot demande que les PV des séances du CG soient ajoutés sur le site, ainsi que les

convocations avec ordre du jour. Les PV seront ajoutés lorsqu'ils auront été acceptés par le CG.

La parole n'est plus demandée, D. Grange clôt la séance à 22h40.

Il souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

La soirée se termine par une collation.

L'Administratrice :

Annexes : rapport de la commission financière  
rapport de la commission d'urbanisme  
rapport de la commission de développement